

## **PREMIERE PARTIE : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES**

### **I. RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° DNCMP/21/S/2019-2020 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT DES REFORMES REALISEES DANS LE CADRE DE L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES**

**Date de Publication : 30/12/2019**

**Date d'ouverture : 30/01/2020**

#### **1. Objet**

L'Agence de Promotion des Investissements relance l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert pour le recrutement d'un consultant qui va procéder à l'Etude d'impact des reformes réalisées par le Gouvernement du Burundi dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires conformément aux termes de référence se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### **2. Financement**

Le marché est financé à 100% sur fonds propres de l'API, exercice 2019-2020.

#### **3. Spécification du Marché**

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Sous la responsabilité et la supervision du Directeur de l'API, le consultant sera chargé de faire une étude d'impact des reformes réalisées dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

Après la mission, le consultant présentera à la Direction de l'API un rapport final rédigé en français.

#### **4. Allotissement**

Le présent marché est constitué d'un seul lot.





## 5. Délai d'exécution

La durée de l'étude est de trois (3) mois calendaires, comptés à partir du jour de la notification du contrat avec l'API.

## 6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à tout consultant remplissant les conditions juridiques, les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer au présent Appel d'Offres, tout consultant concerné par l'une des règles d'interdiction énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Le consultant doit aussi avoir des compétences linguistiques en français pour réaliser l'étude.

## 7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'API ([www.investburundi.bi](http://www.investburundi.bi)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 16h00', heure locale à l'adresse ci-après :

Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord

Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge,

B.P. 7057 Bujumbura, Tél : 22275996/97.

Il pourra également être obtenu physiquement à la Direction de l'API sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 Fbu) non remboursables, versés sur le compte N° 1101/001.04 (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

## 8. Dépôt et ouverture des offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction de l'API, Immeuble Asharif, Quartier Mutanga-Nord, Boulevard Mwezi Gisabo, Près de l'Hôpital Militaire de Kamenge, B.P. 7057 Bujumbura, Tél : 22275996/97, au plus tard **le 30/01/2020 à 10h00, heure locale**. Elles porteront obligatoirement la mention : « **Offre pour le recrutement d'un consultant pour l'étude d'impact des réformes réalisées dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, DAO N°DNCMP/21/S/2019-2020, à n'ouvrir qu'en séance publique du 30/01/2020 à 10h30' heure locale.** »





L'ouverture des offres aura lieu **le 30/01/2020 à 10h30' heure locale** dans l'un des bureaux de l'API.

**NB: Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée seront irrecevables.**

### **9. Délais d'engagement**

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter de la date limite de remise des offres.

### **10. Renseignements**

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir à l'API au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 30/12/2019

**Le Directeur a.i. de l'Agence de Promotion des Investissements et Personne Responsable des Marchés Publics à l'API**

**Monsieur Serge NSABIMANA**

